

# 2<sup>nde</sup> : Prérentrée 2023



Selon votre classe, la prérentrée ne se déroulera pas le même jour :

Pour les secondes D E F :  
**LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023**

Pour les secondes A B C :  
**MARDI 5 SEPTEMBRE 2023**

**La classe de votre enfant se lit sur l'étiquette de l'enveloppe de ce courrier.**

Le jour de la pré-rentrée, rendez-vous à Notre Dame Sainte-Famille.

2D le lundi 4 septembre 2A le mardi 5 septembre	2E le lundi 4 septembre 2B le mardi 5 septembre	2F le lundi 4 septembre 2C le mardi 5 septembre
<b>8h20</b> : Accueil dans l'auditorium Répartition par classe et activités « Ice breaker »		
<b>9h00-10h45</b> Temps avec PP Documents administratifs Emploi du temps et liste  Présentation de la <b>Sainte Emilie</b>	<b>9h15-11h00</b> Activités de cohésion de classe  	<b>9h00-10h00</b> Atelier Fanfare (1/2 groupe) Initiation Escalade (1/2 groupe) <b>10h00-11h00</b> Atelier Fanfare (1/2 groupe) Initiation Escalade (1/2 groupe)
<b>11h00-12h00</b> Atelier Fanfare (1/2 groupe) Initiation Escalade (1/2 groupe) <b>12h00-13h00</b> Atelier Fanfare (1/2 groupe) Initiation Escalade (1/2 groupe)	<b>11h15-13h00</b> Temps avec PP Documents administratifs Emploi du temps et liste  Présentation de la <b>Sainte Emilie</b>	<b>11h15-13h00</b> Activités de cohésion de classe  
<b>13h15/13h30</b> : Déjeuner obligatoire par classe à l'Orangerie (self de l'établissement)		
<b>14h30-16h15</b> Activités de cohésion de classe  	<b>14h15-15h15</b> Atelier Fanfare (1/2 groupe) Initiation Escalade (1/2 groupe) <b>15h15-16h15</b> Atelier Fanfare (1/2 groupe) Initiation Escalade (1/2 groupe)	<b>14h30-16h15</b> Temps avec PP Documents administratifs Emploi du temps et liste  Présentation de la <b>Sainte Emilie</b>
<b>16h15-16h40</b> : Rassemblement et bilan de la journée - Points Koh-Lanta - Gouter		

*La participation financière pour cette journée d'intégration est de 18 euros qui sont inclus dans les frais annexes obligatoires du règlement financier annexe à la convention de scolarisation*

## Coupon à rendre au Professeur Principal le jour de la rentrée :

*Le règlement de NDSF interdit les tenues de sport (jogging) en dehors des cours d'EPS, mais ce jour, venez avec des chaussures de sport !*

Mr, Mme..... Responsable légal de : .....

- ont pris connaissance de la journée de pré-rentrée, comprenant l'atelier Fanfare et l'initiation Escalade encadrés par des professionnels, l'activité de cohésion Koh-Lanta ainsi que le repas à la cantine et le gouter.
- ont noté que le montant de 18 euros sera facturé au mois de septembre 2023.

Signature :